

Séance du lundi 29 février 2016

L'an deux mil seize, le vingt-neuf février à 17 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GERMAIN Sylvain, Premier Adjoint au Maire.

Membres présents :

Mr GERMAIN Sylvain, Mme TROLLE Annie, Mr LECOINTE Daniel, Mme DELORMEL Brigitte, Mr VAN DAELE Patrick, Mme RUCQUOY Cydalia, Mr HERMENT Maurice, Mr MULLIEZ Vianney, Mme BALLU Martine, Mme DELATTRE Corinne.

Membres absents :

- Mr EVRARD Jean-Marc (pouvoir à Mr GERMAIN Sylvain)
- Mr LAMOISE Jean-Claude (pouvoir à Mme TROLLE Annie)
- Mr CNUUDE Philippe (pouvoir à Mme DELORMEL Brigitte)
- Mr GSCHWIND Henri

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- ↳ Désignation d'un secrétaire de séance
- ↳ Acceptation de chèque
- ↳ Budget eau : attribution du marché des branchements plomb et d'inactivation d'une conduite.
- ↳ Toilettes pour PMR : subvention du fonds de soutien à l'investissement public local
- ↳ Faux-plafonds mairie et bibliothèque : subvention du fonds de soutien à l'investissement public local
- ↳ Acquisition terrain : subvention du fonds de soutien à l'investissement public local
- ↳ Questions diverses

Discussion des points de l'ordre du jour et vote sur chaque point



A – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Procès-Verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

B – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme TROLLE Annie se propose comme secrétaire de séance et est élue à l'unanimité des membres présents et représentés.

C – ACCEPTATION DE CHEQUE

Un chèque d'un montant de 96,00 € (quatre-vingt-seize euros) a été reçu de l'assurance MMA.

Après délibération, les membres du Conseil décident, à l'unanimité des membres présents et représentés (13 voix POUR) d'accepter ce chèque et de procéder à son encaissement.

D – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Suite à l'appel d'offres concernant le changement de compteurs et conduites au plomb et inactivation d'une conduite d'adduction d'eau, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 08 février 2016 et a retenu la société SPEE pour cette nouvelle tranche de travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (13 voix POUR), décide l'attribution du marché de changement de compteurs et conduites au plomb et inactivation d'une conduite d'adduction d'eau à la société SPEE de Conty pour la somme de :

- Tranche ferme : 56764,57 € HT (cinquante-six mille sept cent soixante-quatre euros HT)
- Tranche Conditionnelle 1 : 10976,58 € HT (dix mille neuf cent soixante-seize euros et cinquante-huit cents HT)
- Tranche Conditionnelle 2 : 7619,44 € HT (sept mille six cent dix-neuf euros et quarante-quatre cents HT)

E –TOILETTES PMR A L'ECOLE ET AU PRESBYTERE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le gouvernement a mis en place un fonds de soutien à l'investissement destiné aux communes et EPCI. Cette mesure est non pérenne et donc n'existera que pour l'année 2016. Il a été demandé aux préfets de Région de privilégier les projets réalisables dans l'année, notamment ceux de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public en application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il est possible de cumuler une subvention de ce fonds avec une aide de la DETR.

Il est donc possible de demander une aide auprès de ce fonds en complément de la subvention auprès de la DETR déjà demandée afin de créer des toilettes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) aussi bien à l'école qu'à la salle du presbytère.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité des membres présents et représentés (13 voix POUR), de demander la subvention la plus élevée possible auprès du fonds de soutien pour l'investissement public local pour la création de toilettes pour les Personnes à Mobilité Réduite à l'école et à la salle du presbytère.

F –POSE DE FAUX PLAFONDS A LA MAIRIE ET A LA BIBLIOTHEQUE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le gouvernement a mis en place un fonds de soutien à l'investissement destiné aux communes et EPCI. Cette mesure est non pérenne et donc n'existera que pour l'année 2016. Il a été demandé aux préfets de Région de privilégier les projets réalisables dans l'année, notamment ceux de rénovation thermique des bâtiments publics.

Monsieur le maire propose donc de demander une aide auprès de ce fonds afin d'aider le projet de pose de faux-plafonds à la mairie et dans la grande salle de la bibliothèque.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité des membres présents et représentés (13 voix POUR), de demander la subvention la plus élevée possible auprès du fonds de soutien pour l'investissement public local pour la pose de faux-plafonds à la mairie et à la bibliothèque.

G –ACQUISITION D’UN TERRAIN : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS DE SOUTIEN A L’INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le gouvernement a mis en place un fonds de soutien à l’investissement destiné aux communes et EPCI. Cette mesure est non pérenne et donc n’existera que pour l’année 2016.

En conséquence, il est proposé de déposer une demande de subvention auprès du fonds de soutien à l’investissement public local afin de racheter une partie des parcelles cadastrées AB 268 et AB 269 pour agrandir le terrain de la salle des sports ; un terrain de multisports pourrait être créé en remplacement de l’actuel terrain de foot en achetant une partie du terrain « Ledent » pour un montant entre 20 et 25 mille euros.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident, à l’unanimité des membres présents et représentés (13 voix POUR), de demander la subvention la plus élevée possible auprès du fonds de soutien pour l’investissement public local pour l’achat d’une partie des parcelles cadastrées AB 268 et AB 269 en vue de l’agrandissement du terrain de la salle des sports.

H - QUESTIONS DIVERSES

Le recensement est terminé. Les résultats définitifs ne seront connus qu’en fin d’année civile. Une attention toute particulière devra être portée à l’avenir sur la trentaine de logements vacants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

